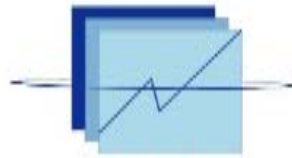


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

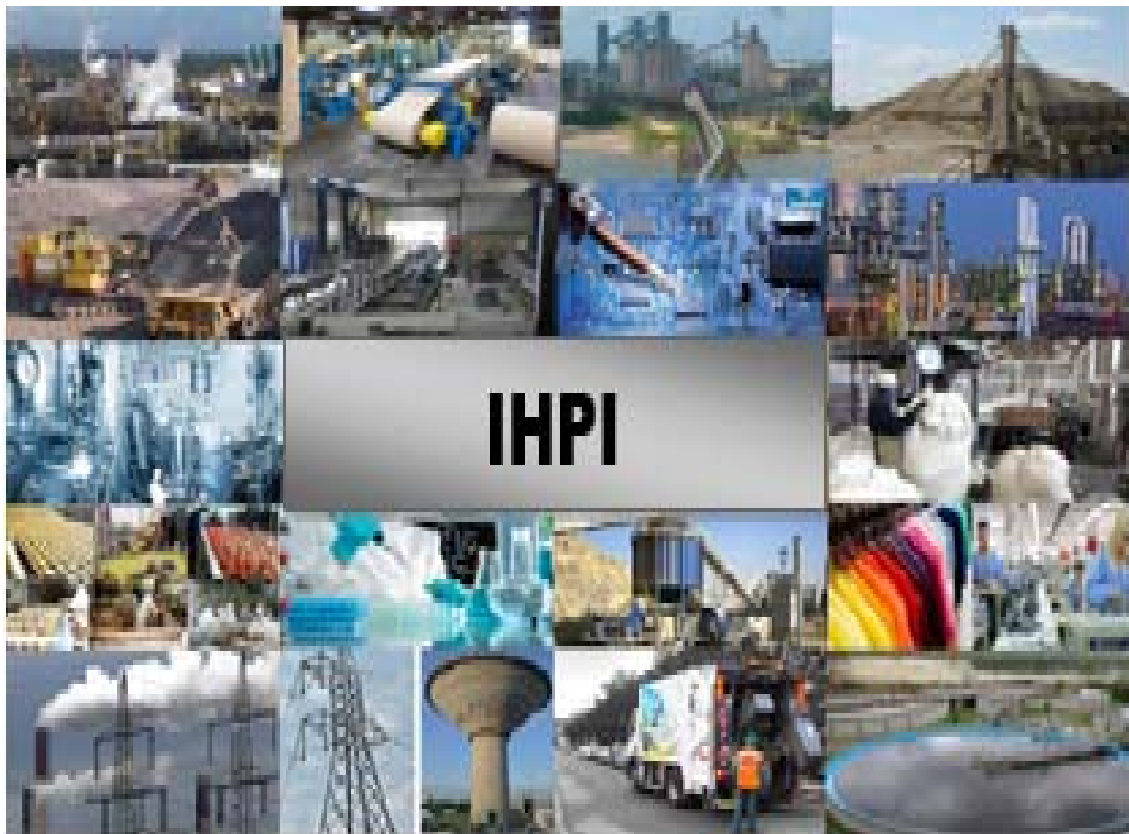
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISÉ DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

Novembre 2021



Note de reconnaissance

L'ANSD exprime toute sa gratitude aux chefs d'entreprise. En effet, le succès de l'ANSD dans sa mission de production et de diffusion des données de qualité au service de tous les usagers repose sur un partenariat bien établi sans lequel, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle sur l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cet indicateur rénové, base 100 en 2015, mesure la variation, dans le temps, de la production de biens et services industriels.

Les principaux changements apportés par la rénovation ont trait aux données de base, à la nomenclature, au champ de couverture, et aux pondérations. Ainsi, contrairement à l'ancien IHPI qui était déterminé avec les quantités, l'IHPI rénové est un indicateur volume. L'utilisation du volume à la place des quantités permet de mieux tenir en compte des changements de qualité des produits. Par ailleurs, le champ d'application de l'IHPI rénové se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1 et couvre les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution) ainsi que les services « dits industriels » qui n'étaient pas pris en compte dans la version antérieure de l'IHPI. En revanche, certaines activités des sections B, C, D et E de la NAEMA, en l'occurrence l'égrenage de coton sont exclues du champ. S'agissant du calcul des indices, il est fait recours à un système de double pondération dynamique (utilisation simultanée du chiffre d'affaires et des valeurs ajoutées actualisées chaque année) contrairement à l'ancien IHPI où les pondérations étaient déterminées avec le chiffre d'affaires fixé à l'année de base. L'échantillon à l'année de base compte 72 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée du tissu industriel. Celui-ci est actualisé chaque année avec le système des années de référence. L'indice est publié mensuellement et est disponible au plus tard 42 jours après la fin du mois sous revue. Il est susceptible d'être révisé lorsque le taux de réponse est inférieur 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'étant pas encore effectué, les analyses sont faites en glissement annuel.

Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 89,4%.

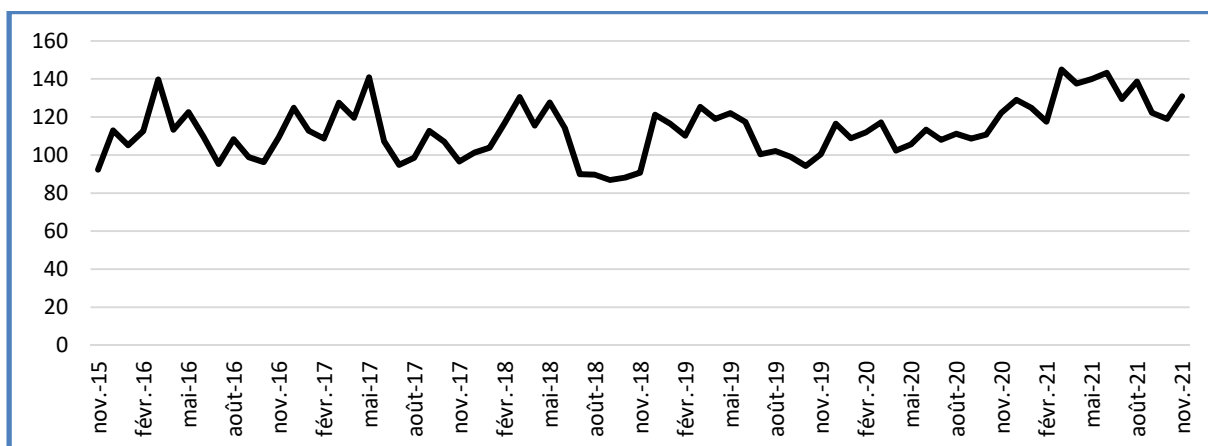
ANALYSE D'ENSEMBLE : une bonification de la production industrielle

En novembre 2021, la production industrielle hors égrenage de coton s'est accrue de 7,1% relativement à celle de la même période de 2020. Cette évolution est en relation avec les performances notées dans les industries environnementales (+62,7%) et extractives (+51,8%). Elle a été amoindrie par le repli de la production « d'électricité, de gaz et d'eau » (-0,6%) et celle des autres industries manufacturières (-3,9%).

Sur les onze premiers mois de 2021, la production industrielle a progressé de 18,7%, par rapport à la période correspondante de 2020.

Par ailleurs, en fin novembre 2021, l'activité d'égrenage de coton est ressortie en hausse de 26,4%, comparativement au cumul sur les onze premiers mois de 2020.

Graphique 1: Evolution de la production industrielle hors égrenage de coton



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC



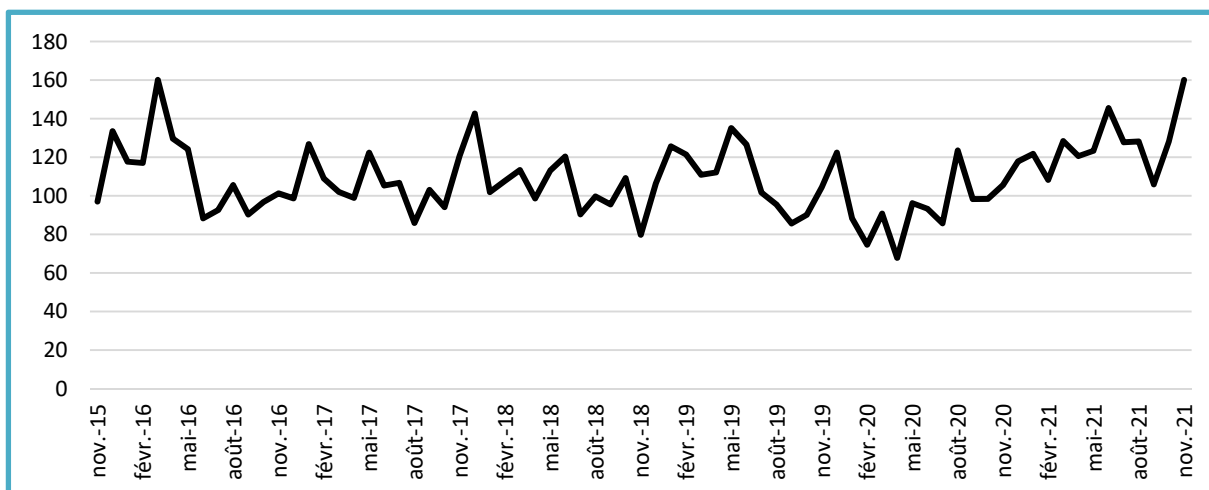
ANALYSE SECTORIELLE

Une progression de l'activité des industries extractives

En référence au mois correspondant de 2020, l'activité de production des industries extractives s'est améliorée de 51,8% en novembre 2021. Cette situation s'explique par la bonne tenue de la production des minerais métalliques (+66,3%) et des autres produits des industries extractives (+33,3%).

De même, la production au cours des onze premiers mois de 2021 s'est relevée de 36,7%, comparativement à celle de la période correspondante de 2020.

Graphique 2: Evolution de la production des industries extractives



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

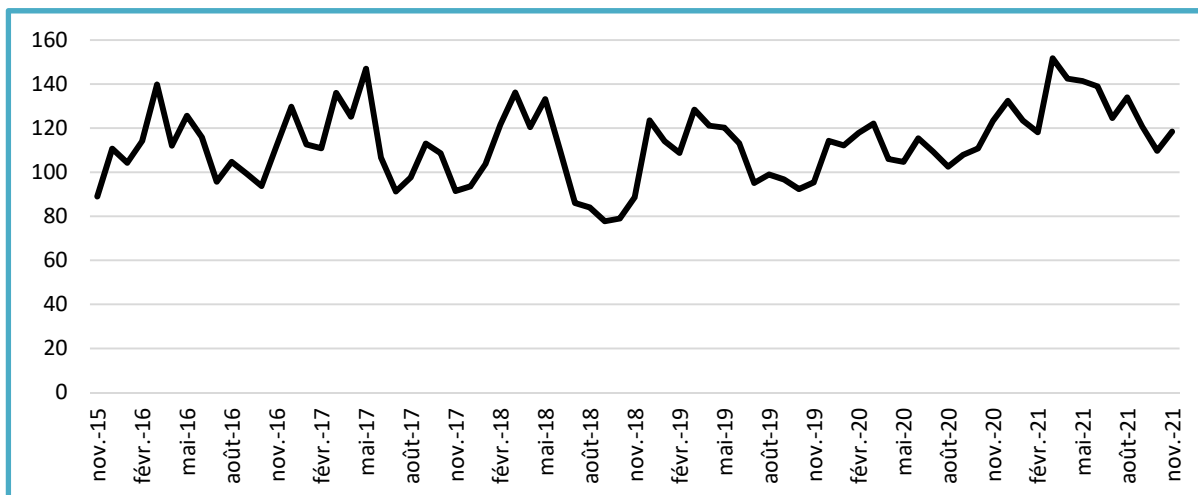
Une régression de la production des industries manufacturières

En novembre 2021, la production manufacturière s'est contractée de 3,9% relativement à celle du même mois de 2020. Cette régression est principalement attribuable à la contreperformance notée dans la production du « cuir travaillé et articles de voyage, chaussures » (-79,7%), « métallurgiques et de fonderie, ouvrages en métaux, produit du travail des métaux » (-53,9%) et « textiles et articles d'habillement » (-34,6%). En revanche, la production agroalimentaire (+4,2%), chimique (+4,3%), celle des matériaux minéraux (+15,6%) ainsi que l'activité de raffinage et de cokéfaction (+18,4%) se sont bien comportés sur la période considérée.

Sur les onze premiers mois de 2021, la production des industries manufacturières a bondi de 15,5%, comparativement à son niveau de la période correspondante en 2020.



Graphique 3 : Evolution de la production des industries manufacturières



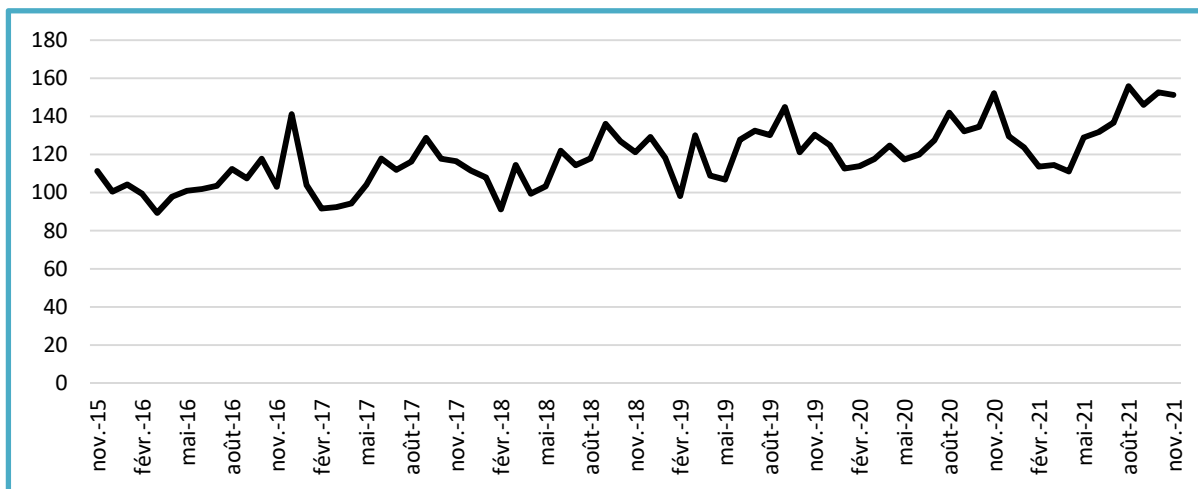
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une repli de l'activité de production d'électricité, de gaz et d'eau

Par rapport au même mois de 2020, la production d'électricité, de gaz et d'eau a diminué de 0,6% en novembre 2021. Cette baisse est liée au repli de la production d'eau (-12,0%) sur la période.

De même, sur les onze premiers mois de 2021, la production d'électricité, de gaz et d'eau s'est relevée de 5,1% par rapport à son niveau de la période correspondante en 2020.

Graphique 4 : Evolution de la production des industries de production d'électricité, gaz et eau



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

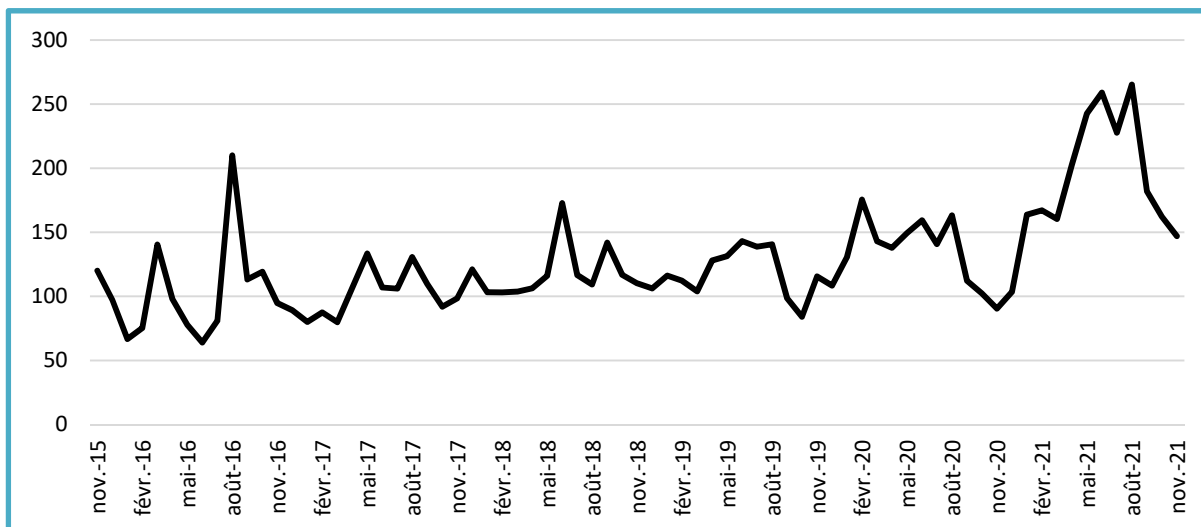
Une bonne performance de l'activité de production des industries environnementales

En variation annuelle, la production des industries environnementales a enregistré un bond de 62,7% en novembre 2021. Cette évolution est consécutive à la bonne tenue de l'activité de collecte, traitement et élimination de déchets (+62,6%).

Par ailleurs, sur les onze premiers mois de 2021, la production des industries environnementales a augmenté de 44,9%, comparée à la même période en 2020.



Graphique 5 : Evolution de la production des industries environnementales



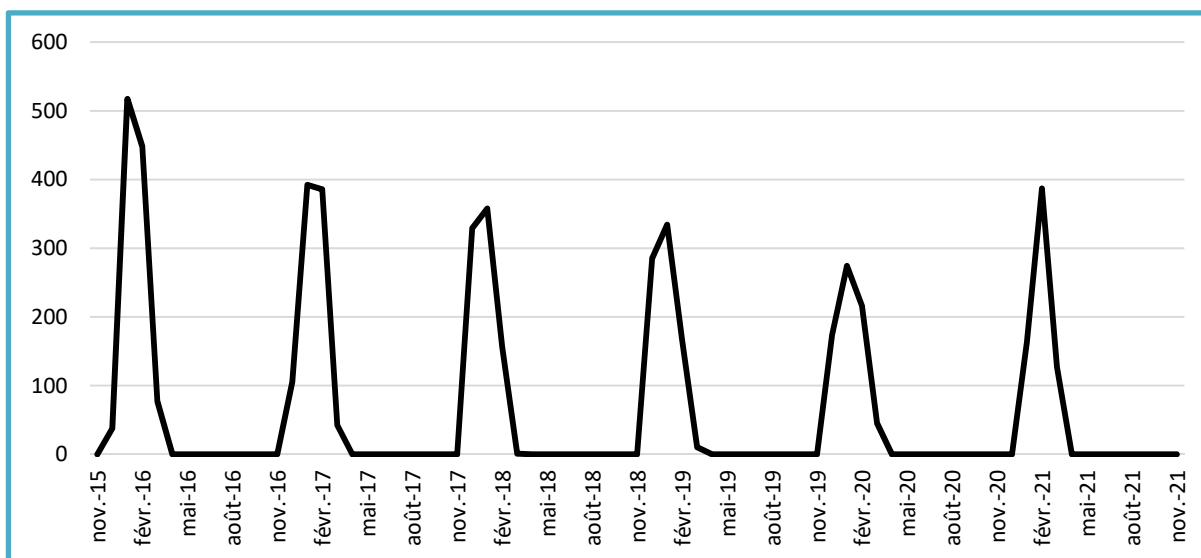
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une absence d'activité d'égrenage de coton

En novembre 2021, l'activité d'égrenage de coton est marquée par une absence de production, en liaison avec le cycle de production du coton.

Cependant, en cumul sur les onze premiers mois de 2021, la production totale d'égrenage de coton a progressé de 26,4%, en comparaison à son niveau de la période correspondante en 2020.

Graphique 6 : Evolution de la production d'égrenage de coton



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC



Tableau 1 : INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (BASE 100 EN 2015)

Code NAEMA rev1	BRANCHE D'ACTIVITES	Nov.-20	Juin.-21	Juil.-21	Août.-21	Sept.-21	Oct.-21	Nov.-21	Nov.-21 / Nov.-20	11 mois 21/ 11 mois 20
05-09	PRODUITS DES INDUSTRIES EXTRACTIVES dont...	105,5	145,5	127,8	128,2	105,9	128,1	160,1	51,8	36,7
07	Minerais métalliques	133,3	215,9	192,6	200,7	145,7	206,5	221,7	66,3	55,6
08	Autres produits des industries extractives	81,5	87,8	74,7	69,2	72,6	64,8	108,6	33,3	11,7
10-33	PRODUITS MANUFACTURIERS dont...	123,3	139,0	124,6	134,0	120,7	109,7	118,4	-3,9	15,5
10-12	Produits agro-alimentaires	122,0	137,7	121,2	138,3	122,0	114,9	127,1	4,2	16,1
10	Produits alimentaires	113,8	133,0	112,7	130,2	114,1	108,5	119,3	4,8	16,2
11	Boissons	217,8	174,6	199,6	213,9	206,0	191,3	218,6	0,4	12,0
12	Produits à base de tabac	87,2	96,4	133,6	129,2	92,5	50,6	68,7	-21,3	34,6
13-14	Produits textiles et articles d'habillement	156,2	203,7	133,4	97,2	108,6	116,5	102,2	-34,6	8,9
15	Cuir travaillé et articles de voyage, chaussures	110,1	31,9	32,9	19,4	22,5	23,5	22,4	-79,7	96,4
17-18	Papier et carton, travaux d'impression et reproduction d'enregistrements	76,6	105,9	116,0	181,7	61,6	50,3	61,3	-19,9	2,2
19	Produits du raffinage et de la cokéfaction	97,0	84,9	98,5	128,0	122,5	138,4	114,8	18,4	18,3
20-22	Produits chimiques, pharmaceutiques, du travail du caoutchouc et du plastique dont...	118,5	143,3	142,9	139,5	139,0	116,3	123,6	4,3	5,3
20	Produits chimiques	103,0	140,2	140,8	141,6	141,1	102,0	111,2	8,0	1,4
22	Travail du caoutchouc et du plastique	153,2	145,2	142,4	127,7	127,3	149,4	151,1	-1,4	14,9
23	Matériaux minéraux	124,0	139,1	143,2	124,2	123,4	136,5	143,4	15,6	13,8
24-25	Produits métallurgiques et de fonderie, ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux dont...	89,3	87,5	62,7	69,1	55,2	42,0	41,2	-53,9	-3,2
24	Produits métallurgiques et de fonderie,	87,9	82,0	59,1	66,3	53,3	38,0	37,5	-57,4	-5,2
25	Ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux	146,3	263,6	178,8	165,7	121,2	168,1	158,6	8,4	33,4
26-28	Produits électroniques et informatiques, équipements électriques, machines et équipements dont...	42,7	31,1	57,9	65,1	53,9	50,6	34,2	-19,8	81,5
27	Équipements électriques	41,8	30,5	56,7	63,8	52,9	49,6	33,5	-19,8	81,5
31-33	Autres industries manufacturières dont...	54,8	126,2	104,7	91,5	101,6	54,6	84,3	54,0	45,2
31	Meubles et matelas	28,9	43,1	56,1	39,7	48,9	29,0	32,8	13,7	33,1
32	Produits manufactures divers	76,2	302,4	131,7	169,3	159,9	69,9	178,3	134,1	62,6
35-36	ELECTRICITE, GAZ ET EAU dont...	152,1	131,8	136,7	155,8	146,0	152,6	151,2	-0,6	5,1
35	Électricité, gaz	157,5	137,2	146,7	155,4	153,8	163,1	161,0	2,2	7,0
36	Eau captée et distribuée	137,7	116,6	105,5	161,9	123,0	120,3	121,2	-12,0	-1,7
37-39	PRODUITS DES INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES dont...	90,4	259,0	227,7	265,2	182,0	162,2	147,0	62,7	44,9
37	Eaux usées collectées et boues	45,1	107,9	178,5	198,7	175,0	152,0	192,2	326,3	-59,7
38	Déchets collectes, traités et éliminés	83,9	240,6	211,3	246,2	168,9	150,5	136,3	62,6	45,3
05-39	ENSEMBLE HORS EGRENAGE DE COTON	122,2	143,2	129,4	138,6	122,2	119,0	130,8	7,1	18,7
01	Egrenage de coton	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	26,4

*Les données mises à jour



Rocade Fann Bel-Air Cerf-Volant,
B.P 116 Dakar RP (Sénégal)



Tél : (+221) 33 869 21 39
Fax : (221) 33 824 36 15



www.ansd.sn

Champ couvert

Le champ d'application de l'IHPI suivant les nouvelles recommandations se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1. Le secteur industriel comprend à cet effet, les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution) ainsi que les services « dits industriels ». Certaines activités telles que l'égrenage du coton sont exclues du champ de l'IPPI. Cependant pour des besoins de la conjoncture, l'évolution de la production de l'égrenage de coton est analysée dans cette note.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur de l'industrie. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui situent en deçà du seuil sont repêchées.

Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le tissu industriel.

La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne ayant déposé un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble. Selon la nature des formules utilisées dans le calcul, deux types d'indices sont identifiés : les indices élémentaires des gammes de produits, et les indices de niveaux agrégés.

Les indices élémentaires représentent le rapport du volume de production au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 42 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint : **Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles par intérim : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO & Alassane SARR**

Equipe de collecte : **Amadou Sall, Awa SEYDI, Ibrahima BA, Gana NDIAYE & Nafy KANOUTE**

Diffusion: **El hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**

